

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le mardi 7 novembre 2023 à 18 h 30 à la salle Jeanne-Landry du pavillon André-Coindre du Campus Notre-Dame-de-Foy, située au 5030, rue Clément-Lockquell, à Saint-Augustin-de-Desmaures, G3A 1B3.

Au cours de cette séance, le Conseil statuera sur la demande de dérogations mineures concernant l'immeuble suivant :

165, rue de Singapour (lot 6 295 742)

Demande de dérogations mineures visant à :

- autoriser la construction de bâtiments et d'équipements complémentaires dans la cour avant au lieu d'en cour latérale ou arrière du bâtiment principal, contrairement à l'article 3.2.1.1 du *Règlement de zonage n° 480-85* dont :
 - une guérite à une distance de 25,36 m de la ligne avant;
 - trois génératrices extérieures à 62,72 m, 70,51 m et 79,16 m de la ligne avant;
 - deux salles d'équipement à 77,37 m et 86,33 m de la ligne avant;
 - deux armoires de distributions à 58,35 m et 66,03 m de la ligne avant;
 - une plate-forme d'équipement mécanique à 67,78 m de la ligne avant;
 - une station de pompage et de traitement d'eau partiellement en cour avant, à 109,36 m de la ligne avant.
- autoriser l'installation d'une clôture en cour avant dont :
 - la hauteur serait de 2,438 m au lieu d'un maximum de 1 m, contrairement à l'article 3.5.2.1 du *Règlement de zonage n° 480-85*;
- autoriser l'aménagement de deux accès véhiculaires dont :
 - la largeur serait de 16,64 m au lieu d'un maximum de 12 m;
 - la largeur serait de 26,29 m au lieu d'un maximum de 12 m;

contrairement à l'article 3.7.2.1 du *Règlement de zonage n° 480-85*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Une présentation du projet visé par cette demande est disponible sur le site internet de la Ville pour consultation à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Ce 20 octobre 2023

La greffière,
Me Marie-Josée Couture
www.vsad.ca